

17 juin 2026
AS/Bur (2026) 33 rév

Commission *ad hoc* du Bureau pour participer au 9e Congrès mondial contre la peine de mort (Paris, 30 juin au 2 juillet 2026)

Projet d'ordre du jour

de la réunion qui se tiendra à Paris les :

mardi 30 juin 2026, de 9 h 30 à 18 h 30

mercredi 1er juillet 2026, de 9 h à 18 h

Lieu : Maison de la radio et de la musique
116, avenue du Président Kennedy, 75016 Paris
entrée par la « porte Seine »

jeudi 2 juillet 2026, de 9 h 30 à 18 h 00

Lieu : Hôtel de Lassay
128 Rue de l'Université, 75007 Paris

jeudi 2 juillet 2026, de 10 h à 12 h – Événement parlementaire spécial

Lieu : Assemblée nationale
Salle de la commission des affaires étrangères
9 rue de Bourgogne, 75007 Paris

Ce projet d'ordre du jour, adressé aux membres titulaires de la commission *ad hoc* constitue la convocation à la réunion

Copie aux secrétaires des délégations et des groupes politiques

Les documents de la réunion seront publiés sur PACE Apps (accès restreint)

1. Ouverture de la réunion

2. Ordre du jour

[AS/Bur (2026) 33]

Adoption de l'ordre du jour

3. Participation au 9e Congrès mondial contre la peine de mort (30 juin au 1er juillet 2026)

[Projet de programme]

4. Participation à l'évènement parlementaire spécial [2 juillet 2026 – 10 h 00 - 12 h 00] en marge du Congrès mondial, organisé par M. Bruno Fuchs, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française

NB : Cet événement aura lieu à l'Assemblée nationale – voir ci-dessus

Discours d'ouverture – 15 min (M. Fuchs, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, président de l'ECPM, autre intervenant à confirmer)

Partage d'expériences sur les processus d'abolition et les actions en cours menées par les parlementaires dans leurs pays respectifs – 35 min

Partage d'expériences par les parlementaires présents au congrès, notamment ceux du Liban, de la RDC, du Maroc et, éventuellement, d'un ou deux pays ayant récemment aboli la peine de mort (à confirmer)

Dialogue ouvert – 1 h : échanges entre les parlementaires présents (parlementaires français, étrangers et membres de parlements transnationaux (APCE, APF, UE...))

Conclusions – 10 min (intervenants à confirmer)

5. Participation au 9e Congrès mondial contre la peine de mort (2 juillet 2026) – suite [14 h – 18h00]